

**COMPTE RENDU :**

*CONSEIL COMMUNAUTAIRE*

**Séance du Vendredi 24 octobre 2008 à Desges**

Présents : Mmes Chantal FARIGOULE GUEY, Catherine JAMMES, Aline MICHEL, Annie PLANTIN, Mathilde PIGEON, Marie-Thérèse ROUBAUD et Maguy BOUCHE; Mrs Franck NOEL-BARON, Bernard VISSAC, Stéphane VISSAC, Joseph VISSAC, Jean-Pierre KREMBSER, Joseph TORRENT, Jean-Hervé AMBLARD, Denis FOURY, Fabrice BRUNET, Alain CUSSAC, Didier MARTIN, Roger GAUTHIER, Noël JOUVE, Jean-Michel DURAND, Marc VAN DER WINDT, Serge ROCHER, Gérard MATHON, Louis BARTHELEMY, Robert CHAUSSE, Gilles RUAT, Guy BRUSTEL et Roger PORTAL.

Représentés : Mr Jean-Marc CHASSEFEYRE par Mr Michel HUGON, Mr Franck MASSEBOEUF par Mr Gérard BEAUD et Mr Jean-Paul PASCAL par Mr Nicolas PORTAL

Absents : Mme Christiane LONJON et Mr Hervé HUGON

Assistés également : Melle Caroline SCHELL, Mrs Pierre-Olivier MALARTRE et Eric AUBERT.



**Rappel de l'ordre du jour suivant :**

- 1- Validation du précédent CR

**Finances, programmation et travaux**

- 2- Présentation et vote de la décision modificative N°1 du budget général
- 3- Présentation et vote de la décision modificative N°1 du budget annexe ZAE Chambaret
- 4- Présentation et validation de l'avenant N° 2 du CG2D 2007/2009
- 5- Versement d'un fonds de concours à la Commune de Prades pour la surveillance de sa baignade
- 6- Demande de subventions pour le projet de requalification du Val Fleuri
- 7- Validation des propositions faites par la Commission d'appel d'offres pour le choix des entreprises dans les marchés de travaux de l'école de Pinols

**Environnement, cadre de vie, solidarités et actions sociales**

- 8- Consultation pour l'engagement d'un bureau d'études en vue d'une procédure d'expropriation pour l'acquisition foncière des terrains de l'aire des gens du voyage
- 9- Modification des statuts du SICALA, retrait de Commune et adhésion d'EPCI. Rapport d'activités 2007

**Développement économique, agriculture et tourisme**

- 10- Validation du choix de la procédure d'urbanisme pour la création de la ZAE de Chambaret
- 11- Présentation de l'APS du projet de création de la ZAE de Chambaret

**Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport**

- 12- Révision des tarifs du ramassage scolaire pour l'année 2008/2009

### **Administration**

- 13- Déclaration de vacance d'emploi pour le recrutement d'un agent auxiliaire de puériculture à la halte garderie
- 14- Création d'un poste d'agent social à la halte garderie et modification du tableau des effectifs
- 15- Engagement d'un contrat d'assurance sur les risques statutaires

### **Divers**

- 16- Motion contre la suppression de la ligne SNCF des Cévennes
- 17- Questions diverses



Sur proposition du Président, le Conseil accepte à l'unanimité de rajouter un point à l'ordre du jour au titre des questions diverses :

- Désignation de délégués au Comité de Programmation du GAL Leader 2007/2013

Après le mot d'accueil et de bienvenue du Maire de la Commune de Desges, le Président de la Communauté souhaite faire un rappel sur les grandes lignes de notre schéma directeur et sa volonté de le reprendre sous l'angle du développement durable. Il revient sur la notion d'agenda 21 et prévoit de lancer la réflexion sur la fin de l'année 2008 et le début 2009. Dans le même esprit il demande aux membres du Conseil qui le souhaitent de se faire communiquer les PV, convocations et courriers de la Communauté par mail à l'adresse de leur choix. Pour cela, il fait distribuer une fiche qui est à restituer à la Communauté.

Avant d'ouvrir la séance du Conseil, le Président donne lecture des PV des bureaux communautaires des 5 septembre et 13 octobre derniers. Ces PV n'ont appelé aucune observation.



### **1- VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU**

Le procès verbal de la précédente réunion de Conseil est validé à l'unanimité des présents.

### **2- PRESENTATION ET VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET GENERAL**

Le Président demande à Eric AUBERT de présenter la DM1 du budget général.

#### **Au titre de la section de fonctionnement : DEPENSES**

##### Charges à caractère général :

- Une augmentation de crédits de 42 873,01 € est portée dont 30 000 € sur le poste du ramassage scolaire.
- Une diminution de crédits de 21 295 € est portée dont 20 000 € sur le poste entretien des bâtiments

##### Charges de personnel :

- Plus 18 000 € dont 10 000 € liés à un congé maternité

##### Atténuation de produits :

- Plus 1000 € pour versement attribution de compensation aux communes

##### Dépenses imprévues :

- Plus 91 796,33 € : somme provisionnée suite à une recette de compensation de perte de TP

##### Charges de gestion courantes et exceptionnelles :

- Plus 857 €

## RECETTES

### Atténuation de charges :

- Plus 7000 € : remboursement assurance des personnels

### Dotations et participations :

- Plus 126 231,34 € : dont 105 851 € de compensation pour la perte de TP et 14 000 € de recettes sur la politique enfance/jeunesse.

### **Pour la section d'investissement :**

- Annulation de dépenses de 180 000 € sur le projet d'Espace Entreprendre
- Suppression de recettes de 48 000 € : FCTVA et subvention Espace Entreprendre
- Inscriptions supplémentaires de 132 000,01 € dont 30 000 € dossier Enfance/Jeunesse à Mazeyrat d'Allier, 40 000 € Halle des Sports et 50 000 € Val Fleuri.

Présentée au vote de l'assemblée communautaire par le Président, la DM1 est validée à l'unanimité des présents.

### **3- PRESENTATION ET VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DE LA Z.A.E. DE CHAMBARET**

La DM1 est présentée par le Président de la Communauté. La modification concerne une augmentation de crédits de 200 € et une diminution de crédits de la même somme.

La DM1 est adoptée à l'unanimité des présents.

### **4- PRESENTATION ET VALIDATION DE L'AVENANT N°1 DU CG2D 2007/2009**

Le Président donne lecture détaillée des projets déprogrammés et des nouvelles inscriptions. Ainsi présenté, cet avenant n°1 programme la totalité de l'enveloppe, soit 670 742 €. Une réunion de validation avec les Maires et le Conseil Général est prévue le 13 novembre 2008 à 19h00 à la Communauté.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

### **5- VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE PRADES POUR LA SURVEILLANCE DE SA BAIGNADE**

Le Président explique que la Communauté participe chaque année au coût de fonctionnement de la surveillance de baignade à Prades par le biais d'un fonds de concours de 4000 €.

Mme le Maire précise que la plage a accueilli cette année environ 10 000 personnes.

La délibération est adoptée par 31 voix POUR et 1 CONTRE (Mr Jean-Hervé AMBLARD).

### **6- DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DU VAL FLEURI**

Le Président demande à Eric AUBERT de présenter les trois délibérations relatives à des demandes de subventions pour le projet du Val Fleuri. Eric Aubert précise que pour avancer dans le financement de ce projet, il est nécessaire de délibérer pour déposer des demandes de subventions au FEADER, au Conseil Régional et à l'Etat pour la DDR B2008.

Il accompagne la présentation de ces délibérations par un bref rappel du programme de travaux.

Soumises aux votes par le Président, les trois délibérations sont adoptées à l'unanimité des présents.

### **7- VALIDATION DES PROPOSITIONS FAITES PAR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX DES ENTREPRISES DANS LES MARCHES DE TRAVAUX DE L'ECOLE DE PINOLS**

Le Président donne lecture à l'assemblée des choix arrêtés par la CAO :

LOT 1 : VRD	→ EUROVIA DALA (Le Puy) pour 20 941,86 €
LOT 2 : Gros Œuvre	→ BATIR SARL pour 61 562,69 €

LOT 3 : Charpente. métal - Couverture – Serrurerie	→ ODOUL SARL pour 19 071,49 €
LOT 4 : Menuiseries extérieures aluminium	→ FORET Ets pour 50 383,68 €
LOT 5 : Menuiseries intérieures	→ BOULARAND SE pour 14 819,22 €
LOT 6 : Plâtrerie peinture	→ Ets DEDE pour 45 768,71 €
LOT 7 : Sols collés	→ SOLS et PLUS pour 13 540,52 €
LOT 8 : Carrelage Faïence	→ ASTRUC SARL pour 9 255,00 €
LOT 9 : plomberie sanitaire	→ GARREL SARL pour 8 771,03 €
LOT 10 : Chauffage Géothermie	→ infructueux
LOT 11 : Electricité courants faibles	→ MCE pour 20 927,10 €

Pour le lot 10 : Chauffage Géothermie, ce lot est déclaré infructueux par la CAO compte tenu du dépassement de 15 % du coût d'estimation. Une reconsultation, par procédure adaptée, sera organisée afin de relancer la concurrence.

Mr Fabrice BRUNET demande pourquoi on a changé de mode de chauffage sur ce dossier ?

Le Président répond que c'est à la demande de la Commune de Pinols qui ne veut plus chauffer les logements situés au dessus de l'école ce qui ne justifie plus le choix d'une chaufferie bois.

Mme Aline MICHEL s'inquiète de l'avenir des équipes d'insertion qui étaient impliquées dans la collecte des bois et la fabrication des plaquettes.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **8- CONSULTATION POUR L'ENGAGEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE D'UNE PROCEDURE D'EXPROPRIATION POUR L'ACQUISITION FONCIERE DES TERRAINS DE L'AIRE DES GENS DU VOYAGE.**

Le Président laisse le soin à Mme Maguy BOUCHE de présenter ce dossier. Elle fait un bref historique du projet et revient sur les difficultés de trouver un site suite aux avis de la DRIRE, aux remarques d'Alcan et à la réunion avec le Sous Préfet du 17 septembre dernier. Elle souligne que les sites envisagés sur l'actuelle zone de Chambaret Sud ne seront pas autorisés par les services de l'Etat pour installer l'aire.

Mr Jean-Michel DURAND s'insurge de voir que l'on ne peut pas installer cette aire sur ces terrains alors que des entreprises y sont déjà présentes.

Mme Mathilde PIGEON précise que le Préfet refuse ce site et que nous devons aller au-delà si on veut que le projet se fasse.

Mr Jean-Hervé AMBLARD demande quelles sont les sommes qui ont déjà été investies au titre des différentes études ?

Mr Gérard BEAUD pense que la procédure d'expropriation est plutôt malvenue.

Mr Roger PORTAL demande à qui appartient les terrains pollués et ce que le propriétaire compte en faire.

Mme le Maire de Langeac répond que les terrains appartiennent à la Commune et que la municipalité va demander leur dépollution à l'industriel.

Le Président répond qu'il parait difficile d'installer des personnes sur ce site quand désormais on a connaissance des lieux. D'autre part, le seul terrain répondant au projet appartient à une personne qui ne veut pas vendre d'où la procédure lancée. Enfin, concernant le coût des études, la Communauté a actuellement décaissé 16 000 € HT dont une partie pour la maîtrise d'œuvre qui sera réutilisée pour le nouveau site.

Soumise au vote, la délibération est adoptée par :

- 19 POUR

- 9 CONTRE : *Mme Aline MICHEL, Mrs Roger PORTAL, Jean-Michel DURAND, Gérard BEAUD, Noël JOUVE, Serge ROCHER, Alain CUSSAC, Jean-Hervé AMBLARD et Didier MARTIN*
- 4 ABSTENTIONS : *Mme Chantal FARIGOULE GUEY, Mrs Bernard VISSAC, Stéphane VISSAC et Guy BRUSTEL*

#### **9- MODIFICATION DES STATUTS DU SICALA, RETRAIT DE COMMUNE ET ADHESION D'EPCI - RAPPORT D'ACTIVITES 2007**

Le Président présente le rapport d'activités 2007 du SICALA. Il explique également la modification statutaire qui conduit à la redésignation de délégués par la Communauté, sont candidats et élus :

<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
Mr Joseph TORRENT	Mme Marie-Thérèse ROUBAUD
Mr Jean-Pierre KREMBSER	Mr Stéphane VISSAC
Mr Louis BARTHELEMY	Mme Annie PLANTIN
Mr Franck NOEL-BARON	Mme Catherine JAMMES
Mme Aline MICHEL	Mr Noël JOUVE

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **10- VALIDATION DU CHOIX DE LA PROCEDURE D'URBANISME POUR LA CREATION DE LA ZAE DE CHAMBARET**

#### **11- PRESENTATION DE L'APS DU PROJET DE CREATION DE LA ZAE DE CHAMBARET**

Mme ROUBAUD, Vice Présidente chargée de la Commission Développement économique, Agriculture et Tourisme présente les conclusions de l'étude d'urbanisme sur la création de la ZAE de Chambaret proposées par le cabinet MERLIN. Elle reprend point par point les éléments spécifiques aux deux procédures possibles : permis d'aménager ou ZAC.

Mme ROUBAUD souligne que la procédure la plus pertinente reste celle du permis d'aménager.

Mr Robert CHAUSSE demande des précisions sur la possibilité de vendre les lots avant toutes les autorisations et sur la contrainte du nombre de lots.

Mme Aline MICHEL demande si des contacts sont établis pour les installations d'entreprises.

Le Président explique que des déclarations d'intention avaient été adressées à la Communauté il y a déjà quelques mois, que la vente des lots peut intervenir avant la fin des aménagements et que le nombre de lots doit être fixé en fonction d'un seuil plafond ce qui n'empêche pas d'en commercialiser moins.

En ce qui concerne le prix de vente au m<sup>2</sup>, il est envisagé sur la base de 13 à 14 € TTC pour répondre à la question de Mr Fabrice BRUNET.

Le Président présente l'APS du projet fourni par le cabinet MERLIN en soulignant que l'APD sera soumis au Conseil pour délibération.

Après ce débat, le Conseil se prononça par 31 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mr Gérard BEAUD) pour retenir la procédure d'urbanisme du permis d'aménager.

#### **12- REVISION DES TARIFS DU RAMASSAGE SCOLAIRE POUR L'ANNE 2008/2009**

Mr Denis FOURY présente la modification 2008/2009 des tarifs du ramassage scolaire. Il souligne que cette modification est liée à la variation du taux de subventionnement du transport scolaire par le Conseil Général de la Haute Loire.

Le coût mensuel par élève passe de 16 € à 17 €.

Pour ce qui est du montant forfaitaire des frais de gestion, il passe de 540 € à 573 €.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

**13- DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE A LA HALTE GARDERIE**

**14- CREATION D'UN POSTE D'AGENT SOCIAL A LA HALTE GARDERIE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Président demande à Eric AUBERT de présenter les deux délibérations relatives au personnel : la première prévoit la déclaration de vacance d'emploi pour un poste d'auxiliaire de puériculture et la deuxième prévoit la création, à partir du 1er janvier 2009 d'un poste d'agent polyvalent. Ces deux postes concernent la halte garderie « Lis Petiots ».

Elles sont adoptées à l'unanimité des présents.

**15- ENGAGEMENT D'UN CONTRAT D'ASSURANCE SUR LES RISQUES STATUAIRES**

Le Président présente cette délibération pour expliquer l'enjeu pour la collectivité d'une assurance qui couvre les risques statutaires (congs maladies des agents, maternité, accident du travail...).

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

**16- MOTION CONTRE LA SUPPRESSION DE LA LIGNE SNCF DES CEVENNES**


La motion est lue par le Président. Il souligne que le 28 octobre, les élus du Pays de Lafayette et ceux de la Lozère sont invités à se rendre par le train à la Bastide pour manifester leur mécontentement contre la suppression de cette ligne.

La motion est validée à l'unanimité.

**17- DIVERS**

- 1- Prise en charge du GUSO pour le compte de l'association Métalangeac contre remboursement par l'association à la Communauté. Délibération adoptée à l'unanimité des présents.
- 2- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Comité de programmation du GAL Leader 2007/2013.  
Mr Franck NOEL-BARON et Mme Marie-Thérèse ROUBAUD sont respectivement désignés à l'unanimité délégué titulaire et déléguée suppléante.

Fait à Langeac,  
Le 12 novembre 2008

Le Président,  
  
Franck NOEL-BARON

*(Circular stamp: Communauté de Communes du Pays de Langeac, Département de la Haute-Lozère)*

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site Internet et panneau d'affichage de la C.C.L.